

TUNISIE 2011-2018 : CHRONIQUE D'UNE RÉVOLUTION

[Elyès Jouini](#)

Commentaire SA | « [Commentaire](#) »

2019/1 Numéro 165 | pages 115 à 122

ISSN 0180-8214

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-commentaire-2019-1-page-115.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Commentaire SA.

© Commentaire SA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Tunisie 2011-2018 : chronique d'une révolution

ELYÈS JOUINI

Nous sommes heureux de publier dans ce numéro deux articles sur la Tunisie qui est certainement le pays du Maghreb dont la France se sent aujourd'hui la plus proche en raison du passé et en raison de l'évolution institutionnelle qu'elle connaît. Le premier de ces articles concerne justement cette évolution depuis 2011. Le second article porte sur une période difficile et parfois douloureuse des rapports entre la France et la Tunisie, celle au cours de laquelle se sont opposés avant de se réconcilier le fondateur de la Tunisie moderne, Habib Bourguiba, et le fondateur de la V^e République, Charles de Gaulle.

COMMENTAIRE

Le 14 janvier 2011, les Tunisiens ont chassé le Président Ben Ali au pouvoir depuis 1987. Ce faisant, ils ont donné le signal de départ de ce que l'on a trop vite appelé le Printemps arabe. Cependant, année après année et malgré les soubresauts, cette démocratie en construction démontre la possibilité d'un Printemps tunisien, d'un avenir ancré dans les valeurs universelles, un trait d'union – au cœur de la Méditerranée – entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe.

E. J.

Le début

17 DÉCEMBRE 2010 : immolation de Mohamed Bouazizi, vendeur ambulancier pratiquant la vente sauvage, que les autorités ont empêché d'exercer son acti-

tivité. S'ensuivirent quatre semaines de manifestations contre le chômage et pour la dignité. Ces mouvements faisaient écho aux protestations dans le bassin minier de Gafsa en 2008, mais les nouvelles technologies et les réseaux sociaux leur donnent une nouvelle dimension.

28 décembre 2010 : discours de Ben Ali, dénonçant une minorité d'extrémistes et d'agitateurs, annonçant des sanctions sévères et s'en prenant aux chaînes de télévision étrangères accusées de diffuser des allégations mensongères et d'être responsables des troubles.

10 janvier 2011 : discours dénonçant les « voyous cagoulés aux actes terroristes impardonnables [...] à la solde de l'étranger, qui ont vendu leur âme à l'extrémisme et au terrorisme ». Promesse de créer trois cent mille emplois en deux ans et annonce de la fermeture temporaire de tous les établissements scolaires et universitaires.

13 janvier 2011 : « Je ne me représenterai pas en 2014 » ; ordre de ne plus tirer sur les manifestants, liberté pour la presse et Internet et baisse des prix de certains produits alimentaires de base. Trois commissions sont créées : une commission d'enquête sur les exactions commises par les forces de l'ordre, une commission d'enquête sur la corruption et une commission pour la réforme politique. Ce troisième discours sera le dernier et le même scénario se répétera presque mot pour mot en Égypte.

14 janvier 2011 : limogeage du gouvernement et promesse d'élections législatives anticipées dans les six mois. Le peuple amassé devant le ministère de l'Intérieur scande un nouveau slogan : « Dégage ⁽¹⁾ », qui va faire florès, donnant naissance à un Manifeste du dégagisme, la même année, en Belgique et inspirant Jean-Luc Mélenchon en 2017. À 16 heures, couvre-feu et état d'urgence. Départ de Ben Ali. Le Premier ministre Mohamed Ghannouchi ⁽²⁾ est nommé Président par intérim selon l'article 56 de la Constitution.

15 janvier 2011 : le Conseil constitutionnel constate la vacance du pouvoir et nomme le président de l'Assemblée, Foued Mebazaa, Président de transition selon l'article 57 de la même Constitution.

C'est le début des Printemps arabes !

Captation des richesses

On a longtemps parlé de miracle tunisien en focalisant l'attention sur des réussites

(1) En français.

(2) À ne pas confondre avec Rached Ghannouchi, *leader* du mouvement islamiste Ennahdha, alors en exil.

économiques agrégées incontestables avec notamment une croissance de près de 5 % par an de 1990 à 2010. Certes, certains auteurs, telle Béatrice Hibou, ont tenté d'attirer l'attention sur le « coût » de ce miracle et sur l'envers du décor.

L'économie tunisienne a certes connu une croissance économique soutenue et une certaine ouverture pendant cette période. Mais cette prospérité a été fondée sur un modèle de développement servant progressivement les intérêts du pouvoir et ceux de sa clientèle.

Le modèle économique retenu était d'essence libérale : accélération des investissements et croissance économique en s'appuyant sur les forces du marché, l'initiative privée et l'intervention minimale de l'État. Cependant, l'intérêt de sa clientèle était placé au-dessus de l'efficacité économique, que ce soit dans l'attribution des diverses licences ou l'attribution des marchés sans aucun respect des règles de la concurrence, etc.

De l'expérience asiatique, les dirigeants ont retenu que la croissance économique requiert des champions. Est alors apparue une classe d'entrepreneurs riches et influents. Parce que cette classe entrepreneuriale se confondait étroitement avec la classe politique, ce système était un système corporatiste, d'inspiration libérale, en ce qu'il s'appuyait sur l'argument de l'efficacité économique pour justifier les inégalités, mais sans aucune des libertés économiques qui garantissent cette efficacité. On pourrait le qualifier, à la suite d'Edmund Phelps ⁽³⁾, de « corporatisme de droite ».

Les abus de ce clan mafieux qui vivait d'une rente prélevée sur l'économie tunisienne ont conduit à de nombreuses interférences dans les processus de privatisation et la passation des marchés publics. De nombreuses privatisations clés ont été effectuées de façon opaque, parfois pour des raisons politiques, avec l'objectif de maintenir certains secteurs stratégiques sous le contrôle des pouvoirs publics, mais également pour satisfaire la recherche de rentes de la part de l'entourage de l'ancien Président. Quantité de biens et d'entreprises ont été « mal acquis » durant cette période dans les domaines aussi variés

(3) *Le Monde*, 26 mai 2011.

que ceux de l'immobilier, des médias, du transport, des banques, des télécommunications, du tourisme et de la distribution. De nombreuses activités sont passées aux mains de membres de la famille de l'ancien Président, qui bénéficiaient de prêts bancaires à faibles taux et de licences d'importation attribuées de manière opaque. La réserve et la discrétion dans la diffusion des informations de l'administration ont fini par devenir la règle. Elles ont contribué à alimenter les suspensions de favoritisme et de corruption.

À cette concurrence déloyale s'ajoutait un accès inégal au crédit. Cette situation engendrait une allocation du capital qui ne s'effectuait que rarement sur des critères économiques. Le secteur financier concentrait souvent toutes ses capacités de financement sur les seules entités adoubees par l'État.

Rappelons que ce n'est pas pour une allocation chômage, ni pour une aide de l'État, ni pour un poste dans la fonction publique, ni pour une titularisation que Mohamed Bouazizi s'est immolé. Il s'est immolé parce que l'État l'empêchait d'exercer sa liberté d'entreprendre. Il s'est immolé parce que son désir d'exercer une activité, certes modeste, s'est trouvé confronté à la complexité des rouages administratifs et à l'aveuglement des procédures de rétorsion.

Cet interventionnisme étatique dans les affaires a créé une économie à deux vitesses. Alors que certains secteurs d'activités avaient la bénédiction du pouvoir, d'autres étaient purement et simplement délaissés. Pendant plus de vingt ans, les activités marchandes ont été favorisées. Avec, en tête des priorités, les activités *offshore* à faible valeur ajoutée. Orientées vers l'export, elles emploient pour l'essentiel une main-d'œuvre non qualifiée. *A contrario*, des secteurs aussi vitaux que l'agriculture et la pêche sont tombés en déshérence au cours des années 2000 à 2010. Sans stratégie propre, ces activités ont vu leur contribution à l'accroissement de la richesse nationale décliner.

Inégalités territoriales

Cette structure dualiste a influé sur les flux migratoires. Si les villes du littoral ont profité à plein de ces choix politiques, les milieux ruraux, eux, se sont davantage désertifiés.

Entre 2000 et 2010, la réduction de la pauvreté absolue a été réelle (4). Cependant, et c'est là que le bât blesse, cette réduction, si elle a bien eu lieu, n'a pas bénéficié aux régions les plus déshéritées. Pendant cette période, les deux régions les plus pauvres de la Tunisie, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, ont toutes deux vu leur taux de pauvreté augmenter par rapport à la moyenne nationale. Dans le Centre-Ouest, le taux de pauvreté extrême était six fois plus élevé que celui du Grand Tunis en 2000 et il est devenu treize fois plus élevé en 2010. En 2010, ce taux de pauvreté était sept fois plus élevé dans les campagnes que dans les grandes villes, alors qu'il n'était que quatre fois plus élevé en 2000.

Preuve en est que les différents programmes sociaux, censés assurer la répartition du revenu, n'ont pas contribué pleinement à l'effort de réduction de la pauvreté. Ceci est particulièrement vrai durant la période 1990-2005. Sur cette période, la croissance des revenus n'a quasiment pas concerné les plus démunis.

En résumé, si l'on a constaté une baisse des inégalités globales, celle-ci s'explique davantage par la réduction des inégalités intra-régionales que par celle des inégalités entre les régions elles-mêmes. Cette situation a probablement produit un sentiment d'association fort entre régions et niveau de vie : le nom de certaines régions évoque un niveau de vie bas alors que le nom d'autres régions est associé à un niveau de vie élevé.

De ces disparités sectorielles et régionales est né le déséquilibre de la croissance elle-même. Lui donnant le profil déjà décrit plus haut, à savoir celui d'une croissance stable mais clairement insuffisante pour créer un nombre d'emplois à la hauteur des besoins.

Ce modèle de développement tunisien s'est révélé dans l'incapacité de redistribuer efficacement les fruits de la croissance économique. Les politiques de soutien des prix et de lutte contre la pauvreté mises en œuvre par les autorités n'ont pu répondre aux vrais problèmes économiques et sociaux :

- un chômage qui a progressé chez les jeunes (les chômeurs diplômés du supérieur représentent chaque année plus de 60 % des demandes d'emplois additionnelles et totali-

(4) 15,5 % en 2010 contre 23,3 % en 2005 et 32,4 % en 2000.

saient une part de 31 % de l'ensemble des chômeurs en 2011 ⁽⁵⁾);

- des inégalités territoriales et sociales qui ont coupé le pays en deux avec en parallèle un État-providence incapable de les réduire ;
- le secteur informel s'est étendu causant une concurrence déloyale aux entreprises qui s'acquittent de leur dû fiscal et social ;
- un système fiscal qui est devenu complexe, inefficace et inadapté.

Paradoxalement, l'échec du système éducatif n'est pas dû à un manque de ressources. À l'instar d'autres gouvernements de la région, celui de Ben Ali a investi massivement dans le secteur de l'éducation. Investissements qui ont d'ailleurs permis d'accroître la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population. Non, le problème résidait plutôt dans les errements d'une politique de l'éducation et dans l'absence d'anticipation.

Depuis les années 1980, l'État savait que le nombre de diplômés du supérieur allait exploser et que la stratégie consistant à faire entrer à l'Université le plus grand nombre n'allait en aucun cas répondre aux besoins d'un marché du travail axé sur le développement des industries à forte intensité de main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée. L'État n'a cependant pas rectifié le tir. L'Université a continué de former en fonction de ses capacités d'accueil. La formation professionnelle, quant à elle, est restée inadaptée au marché du travail.

Au-delà de ces problèmes d'orientation, c'est la qualité même de l'enseignement qui était en jeu, attachant une importance excessive à l'apprentissage par cœur au détriment de la réflexion et de la pensée abstraite. Cette faiblesse de l'enseignement transparaît dans les mauvais résultats obtenus en raisonnement cognitif et, dans les enquêtes OCDE, la Tunisie se loge en queue de peloton pour la qualité de son éducation secondaire, parmi 65 pays à revenu intermédiaire supérieur.

La situation de la Tunisie en 2011 met clairement en évidence l'échec du modèle. Pourtant, ce régime a été régulièrement félicité pour ses performances économiques mais également en termes de droits et de liberté, saluant de « profondes réformes » qui ont « renforcé la démocratie, le pluralisme et les

droits de l'homme » pour l'un ou un « espace des libertés [qui] progresse » pour un autre.

En résumé, de 2000 à 2010, la croissance économique, saine en apparence, a avoisiné en moyenne les 5 %. Mais être l'économie la plus compétitive du continent ne suffit pas lorsque les fruits de la croissance ne sont pas accompagnés par plus d'emplois, la réduction des inégalités et moins de corruption. En 2011, comparée aux autres pays arabes en transition (Égypte, Jordanie et Maroc), la Tunisie avait le déficit budgétaire et le *ratio* d'endettement public les plus bas, mais était le seul pays à enregistrer une récession, avec le taux de chômage le plus élevé, et le niveau de réserves extérieures le plus bas.

L'absence de redistribution de la croissance aux différentes couches de la population et le ralentissement économique consécutif à la crise financière mondiale sont venus à bout de ce modèle de développement.

C'est là le point de départ de la révolution tunisienne et on retrouve ces constantes en Égypte, au Maroc et dans plusieurs autres pays de la région.

Des valeurs universelles

27 janvier 2011 : sous la pression du *sit-in* de la Kasbah (Kasbah 1), nomination du gouvernement Ghannouchi II (après le très éphémère Ghannouchi I dans lequel les benalistas avaient gardé une bonne partie des portefeuilles), gouvernement de pluralité politique, ouvert à la société civile et aux technocrates.

27 février 2011 : la poursuite des mouvements sociaux (Kasbah 2) amène le gouvernement Ghannouchi II à démissionner après avoir négocié l'agenda de la transition démocratique : suspension de la Constitution en cours, pas d'élection présidentielle mais élection d'une Constituante, fusion de la commission pour la réforme politique avec l'instance de protection de la révolution créée par divers courants protestataires. Béji Caïd Essebsi forme un nouveau gouvernement.

Plus de 110 partis sont créés, 1 600 listes sont déposées dont près de 40 % de listes indépendantes. Entre 25 et 95 listes par circonscription. Chaque tête de liste aura droit à 3 minutes de diffusion TV au cours des 3 semaines de la campagne.

(5) Contre 9,4 % en 2004 et 1,6 % en 1994.

23 octobre 2011 : premières élections démocratiques en Tunisie, scrutin à la proportionnelle et au plus fort reste. Le mouvement islamiste Ennahdha (41 %) s'associe au Congrès pour la République, gauche nationaliste (13 %), et Ettakatol, socialiste (9 %), pour gouverner sous le nom de Troïka.

14 septembre 2012 : attaque de l'ambassade américaine par des salafistes. Les connivences entre la nébuleuse salafiste et le mouvement Ennahdha sont pointées du doigt.

6 février 2013 : assassinat de Chokri Belaïd (secrétaire général du Mouvement des patriotes démocrates, membre du Front populaire), pourfendeur de ce qu'il appelle « le projet salafiste ». La responsabilité politique est attribuée à la Troïka. Chute du gouvernement Jebali (islamiste) le 19 février, remplacé par le gouvernement Larayedh (islamiste).

25 juillet 2013 : assassinat de Mohamed Brahmî (Constituant, Mouvement du peuple). Un dialogue national est mis en place à l'initiative du Quartet constitué de l'UGTT (syndicat), de l'UTICA (patronat), du Conseil de l'ordre des avocats et de la LTDH (Ligue des droits de l'homme) qui établissent une feuille de route signée par les principaux partis et préconisant notamment la démission du gouvernement et son remplacement par un gouvernement de technocrates, le choix de dates fermes pour la fin des travaux de la Constituante et pour des élections (présidentielle et législatives) et la préservation de l'identité nationale dans la nouvelle Constitution.

13 août 2013 : gigantesque manifestation au Bardo pour célébrer la fête de la Femme, dénoncer la situation politique, condamner la violence et rejeter notamment la proposition rétrograde d'Ennahdha d'inscrire la complémentarité homme-femme – au lieu de l'égalité – dans la Constitution.

Par ces manifestations, la société civile a voulu rappeler que la révolution de 2011 n'était pas une révolution religieuse. En décidant de s'immoler, Mohamed Bouazizi n'a pas cherché l'aval des religieux. Il ne s'est pas inquiété de savoir si, du point de vue du Mufti de la République, cet acte était un péché. Il ne s'est soucié ni du point de vue des exégètes ni de celui des docteurs de la foi (ulémas), il a exercé sa liberté d'interprétation et a exprimé sa condition d'homme libre. N'oublions pas que le Mufti s'était en son temps

exprimé, appelant à ne pas aller à son enterrement, rappelant que son acte était péché et que péché était la participation à son enterrement. Qui l'a entendu ? Certainement pas la foule compacte qui a suivi son cercueil pour lui rendre hommage. Un hommage rendu par une foule d'hommes libres à celui qui, par son acte, venait de leur rendre la liberté. Mohamed Bouazizi a décidé de son geste en toute liberté et dans le cadre de sa relation personnelle à la religion et à Dieu. Il a été le premier à estimer que son acte était martyr et non pas suicide et la foule lui a donné raison en lui rendant hommage.

24 janvier 2014 : ratification de la nouvelle Constitution qui garantit la liberté de conscience et fixe un objectif de parité entre les sexes dans les assemblées élues. Législatives en octobre et présidentielle en décembre.

26 octobre 2014 : premières élections législatives dans le cadre de la nouvelle Constitution. Le parti Nida Tounes arrive en tête du scrutin mais sans majorité absolue alors qu'Ennahdha est deuxième, en fort recul par rapport à 2011.

29 décembre 2014 : Beji Caïd Essebsi, fondateur du mouvement Nida et qui a construit sa campagne sur l'hostilité aux islamistes, est élu président de la République (première élection démocratique et transparente en Tunisie). Son mouvement, vainqueur aux législatives, propose un chef de gouvernement issu de ses rangs et annonce qu'il va gouverner dans le cadre d'une alliance avec les islamistes d'Ennahdha !

Élection après élection, la pratique démocratique s'ancre, permet l'alternance, découvre les jeux d'alliance et s'achemine vers l'irréversibilité. Que de chemin parcouru depuis les premiers jours après le 14 janvier où tout avocat se transformait en expert constitutionnel, où tout manifestant était porteur de la volonté du peuple et tout citoyen était la révolution à lui tout seul.

La consécration par le Nobel

9 octobre 2015 : le Quartet obtient le prix Nobel de la paix.

Ce prix Nobel de la paix est venu saluer les efforts du Quartet pour trouver une sortie de crise après les assassinats politiques de 2013 et les tentatives des islamistes d'accaparer le

pouvoir et d'imposer une Constitution jugée particulièrement rétrograde par la plupart des observateurs nationaux et internationaux.

Grâce à une mobilisation forte de la société civile qui a culminé – comme on l'a vu – le 13 août, les membres du Quartet ont pris leurs responsabilités et ont travaillé ensemble à une feuille de route qui s'est imposée à l'ensemble de la classe politique.

Par-delà le rôle décisif du Quartet, ce prix Nobel de la paix est venu mettre en exergue à la fois une transition vers la démocratie et une construction politique uniques dans le monde arabe. Il est venu saluer la maturité et la capacité de dialogue des différents acteurs. Il est venu reconnaître la maturité et le rôle joué par la société civile.

Il est enfin venu reconnaître que la révolution tunisienne était aspiration à la dignité et aux valeurs universelles de liberté, de justice sociale et de démocratie.

Le *sit-in* de la Kasbah a donné naissance à celui d'Attahrir (février), mais a également inspiré les mouvements de la Puerta del Sol (mai), de la place Syntagma (mai) ou d'*Occupy Wall Street* (septembre).

En ce sens, la révolution tunisienne n'est ni Printemps arabe ⁽⁶⁾ ni révolution de Jasmin car ces dénominations pourraient laisser penser qu'elle partait de revendications identitaires alors qu'elle était revendication de valeurs universelles.

Elle était main tendue car reflet de la conviction que la Méditerranée, cette mer qui fut *nostrum* autant et avant qu'elle ne soit celle des Romains, peut être une zone de valeurs et de croissance partagées. Main tendue à l'image de la géographie même de la Tunisie, à la forme de son territoire, tourné vers la Méditerranée et l'Europe, éclairé au nord de tout un continent et en même temps pointu dans son sud, comme s'il voulait s'insérer dans l'Afrique à laquelle il a donné son nom d'*Ifriqiya*.

L'histoire est là également pour démontrer que ce n'est pas par hasard que cette révolution a été initiée en Tunisie. Sans remonter aux Phéniciens, à saint Augustin ou à Ibn Khaldoun, la Tunisie a été le premier pays arabe à abolir l'esclavage en 1848, à élaborer

(6) Sans compter que la situation au Maroc, en Libye, en Égypte, en Syrie, etc., permet de voir que, en reprenant la formule de Beji Caïd Essebsi : « Il n'y a pas eu de Printemps arabes et il n'y a qu'un début de Printemps tunisien. »

et adopter une Constitution en 1861, à donner le droit de vote aux femmes en 1957, à appeler à une solution juste et durable du conflit israélo-palestinien en 1965 et, en 2011, à renverser son dictateur.

Le Nobel, prix international par excellence, est venu reconnaître cette part d'universalité.

N'oublions pas cependant que la fracture économique entre les régions est le reflet d'une autre fracture : une Tunisie qui se reconnaît dans l'ouverture sur le monde et une Tunisie repliée sur une identité qui rassure. Une dualité qui date du xv^e siècle, l'époque de la course en Méditerranée. Et le pouvoir de Ben Ali a joué des sentiments régionaux et ravivé les tensions tribales.

Le Nobel est également venu saluer cette formidable énergie que la révolution a libérée, cette conscience collective que désormais l'avenir de la Tunisie appartient aux Tunisiens.

C'est à cette aune que l'attribution du Nobel au Quartet doit être mesurée. Par-delà les individus et les institutions, elle est venue saluer cette dynamique, elle vient saluer la prise en main de son avenir par la société au-dessus des partis politiques, mais également au-dessus des syndicats et au-dessus des corps constitués. Car c'est le Quartet et non chacun de ses membres qui a été primé, l'alliance par-delà les structures, l'esprit de concertation par-delà les divergences.

Chemin parcouru et chemin à parcourir

Regardons tout d'abord où nous en sommes sur le plan économique et social.

24 mai 2011 : un collectif d'économistes, au rang desquels Nouriel Roubini, Philippe Aghion, Jean-Paul Fitoussi ou Joseph Stiglitz, publiaient simultanément à New York, Washington, Berlin, Rome, Paris, Vienne, Zurich et Tunis un appel au G8 à soutenir la Tunisie. « Le peuple tunisien a lancé un profond mouvement démocratique dans le monde arabe qui pourrait bien remodeler complètement l'avenir de la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), mais aussi ceux de la zone méditerranéenne et de l'Union européenne. Un échec de la transition démocratique en Tunisie serait une victoire pour toutes les dictatures de la région et une sévère défaite pour la démocratie. Dans le moyen et

le long terme, le niveau d'éducation élevé de la population tunisienne est son principal atout pour devenir l'une des démocraties les plus dynamiques de toute la région. L'instauration de la démocratie devrait permettre une meilleure redistribution des richesses entre les régions et dans la société. »

18 mars 2015 : attentat islamiste au Bardo.

29 juin 2015 : attentat islamiste à Port El-Kantaoui (Sousse).

24 novembre 2015 : attentat islamiste à Tunis contre un bus de la garde présidentielle.

Les attentats, coup fatal porté à l'activité touristique, la récession qui a frappé l'Europe (principal partenaire pour le commerce et l'investissement), les incertitudes politiques qui ont douché l'envie des investisseurs de miser sur la Tunisie, l'envolée des cours mondiaux qui a entraîné une très forte augmentation des produits énergétiques et alimentaires largement subventionnés, les négociations sociales qui n'ont jusqu'à présent accouché que d'augmentations salariales qui n'ont – à leur tour – servi qu'à creuser la dette et soutenir l'inflation... tous ces éléments ont pesé sur la capacité d'action de l'État.

Des crédits d'investissement ont été supprimés ou retardés pour faire face aux dépenses de fonctionnement et la croissance de demain a été chaque jour un peu plus fortement obérée. Pourtant, selon les experts, il faudra renouer avec un taux de croissance entre 5 et 7 % rien que pour absorber, chaque année, la demande additionnelle d'emplois. En l'état, cet objectif paraît difficilement atteignable. Car la machine économique est à l'arrêt. Elle ne redémarrera pas tant que l'on n'aura pas pris conscience de la nécessité de changer de modèle. La révolution n'est pas une parenthèse, les méthodes *top-down* ont fait leur temps.

Le risque c'est que ceux-là mêmes qui ont fait la révolution, ceux-là mêmes qui ont exigé de la dignité et du travail à la hauteur de leurs qualifications, à la hauteur de leur investissement dans les études, à la hauteur des sacrifices de leur famille et des espoirs d'ascension sociale entretenus par tous, se révoltent à nouveau si rien n'est fait pour soulager leurs peines et pour répondre à leurs attentes.

Malgré ces risques et ces défis, l'espoir demeure permis. La Tunisie a généré une croissance importante par le passé dans le cadre d'une économie ponctionnée et bridée.

Que ne pourrait-elle faire dans une économie libérée ?

Qu'en est-il sur le plan politique et démocratique ?

2 juin 2016 : le Président Caïd Essebsi juge le bilan du gouvernement Essid décevant et appelle à un gouvernement de cohésion nationale. Youssef Chahed est investi le 27 août. *Mutatis mutandis*, le même jugement tombe courant 2018.

6 mai 2018 : premières élections municipales post-révolution. Ennahdha obtient 131 mairies sur 350 dont celles de Tunis, Sfax, Kairouan, Gabès et Bizerte.

Mais la recherche perpétuelle du consensus et l'union entre Nida et Ennahdha ont conduit à l'immobilisme et à une absence de projet ou, pire, de vision, alors que la société, alors que la jeunesse attendent des réformes en profondeur.

Ennahdha est le grand gagnant de cette situation en cogouvernant sans en assumer la responsabilité directe. L'alliance a un goût de baiser de la mort.

Sur le fond, le débat national autour du contrat social, des questions de redistribution, de justice sociale, de décentralisation, de réduction des inégalités régionales et de la nécessaire réforme du système éducatif n'a toujours pas eu lieu.

À quand une démocratie plus participative dans laquelle le citoyen, l'entreprise, la région seront des acteurs de leur avenir ? Pour cela, il faudrait de la concertation et du courage. Du courage pour une vraie réforme en profondeur de la fiscalité, du courage pour lutter de manière intelligente et constructive contre l'économie parallèle qui gangrène le pays, du courage pour ne pas céder aux pressions des *lobbys* nombreux appelant à ne rien faire et jouant le retour en arrière pour certains, l'effondrement pour d'autres.

Rôle de la communauté internationale

Le Nobel – et avant lui l'appel des économistes – sont venus dire à la communauté internationale que la révolution tunisienne est un bien public.

Cette communauté qui n'a eu de cesse de saluer étape après étape les progrès accomplis, mais qui a sans cesse remis au lendemain

son soutien : avant d'apporter son soutien, la communauté internationale attendait d'y voir plus clair, que les transitions et les intérimis soient dépassés... Cette absence de soutien a assombri le paysage tunisien d'abord, mais également celui de la communauté internationale. Le premier contingent étranger à Daech est tunisien, cela devrait nous interroger tous, cela nous concerne tous, dans nos vies, dans nos villes et dans notre tranquillité. Une communauté internationale qui au lieu de soutenir la société civile a préféré s'ébahir devant des acteurs politiques de transition suffisamment retors pour arriver à se faire passer pour la branche fréquentable de l'islamisme.

Anecdote. Rencontre au plus haut niveau à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister. La Tunisie demande un soutien à son économie affaiblie par la révolution mais également par les 300 000 réfugiés en provenance de Libye transitant par des camps dans le Sud tunisien et, au total, par le presque 1 million de Libyens venus s'installer en Tunisie. En réponse, le seul souci de la France semble être alors l'arrivée de quelques milliers de Tunisiens en provenance de Lampedusa ! La France et l'Europe étaient à ce moment-là loin de se douter que, faute d'une vision et d'une compréhension en profondeur des enjeux de la région, le problème massif des réfugiés allait devenir leur problème.

Au lendemain de la révolution, c'est Ennahdha que certains ont décidé de soutenir car, malheureusement, l'argument mis en avant pour soutenir la Tunisie avait fait mouche : la Tunisie est suffisamment petite pour être un laboratoire de la démocratie et un exemple

pour la région. Les néo-conservateurs ont estimé alors qu'une Tunisie trop moderne, trop progressiste, aurait été trop en rupture avec son environnement géopolitique et n'aurait pas pu servir d'exemple. Il fallait donc jouer le compromis voire la compromission jusqu'à ce que l'attaque de l'ambassade américaine et l'inertie coupable du gouvernement d'alors n'aient dessillé les yeux, jusqu'à ce que la société civile vienne mettre un frein à un désastre annoncé.

Le temps est venu de tirer les conséquences de nos erreurs et surtout d'unir tous les efforts pour que la Tunisie de demain, cette Tunisie au cœur de la Méditerranée et au centre de l'axe Europe-Afrique, préfigure le devenir de cette aire, aire de développement naturelle pour l'ensemble des acteurs de la région.

Des actions d'envergure peuvent être entreprises avec des retombées bien au-delà de la seule Tunisie. Parions sur la mobilité de la jeunesse dans le cadre d'un programme de mobilité étudiante de la taille et de l'ambition de ce que fut le programme Erasmus pour l'Europe, investissons dans les nouveaux outils pédagogiques à l'échelle de la francophonie, développons des infrastructures de santé et d'accueil des personnes âgées à même d'alléger les structures d'accueil et les caisses de Sécurité sociale au nord de la Méditerranée et d'être un vrai facteur de développement économique et social au Sud, etc. Sur chacun de ces chantiers, la Tunisie peut être un terrain d'expérimentation et un point de rayonnement.

ELYÈS JOUINI